

Il eut un tressaillement, qui fit baisser les yeux d'Henriette.

Pendant qu'il réfléchissait, Henriette l'observait à son aise. Comme l'âge avait transformé son ancien amoureux ! Elle ne retrouvait plus le brun adolescent d'autrefois, à la chevelure frisée, à la tournure mince, dans ce lourd et gros homme aux cheveux rares et grisonnants, au visage bouffi, au teint jaune des gens de bureau. Et même elle fut choquée du ventre formant une boule sous la redingote boutonnée.

Remué par des pensées tristes, il ne soupçonnait pas l'impression produite par sa personne sur Henriette. Cette femme était mère d'une fille à marier ! Avec quelle rapidité insensible les années coulent, ou monotones ou gaies et douloureuses.

Une émotion singulière le bouleversait ; il releva brusquement la tête :

— Est-ce un mariage d'amour ?

Elle répondit simplement :

— Oui.

Ce mot bref parut fixer son irrésolution ; il songea parfois, en une circonstance pareille, une bienveillante intervention eût peut-être assuré son bonheur, mais sa réponse renfermait de la joie ou des larmes, et sans plus hésiter, il dit :

— Eh bien ! s'ils s'aiment, mariez-les. L'amour n'est-il pas la première condition du mariage ? Paul Ricord est un brave garçon, travailleur, intelligent, modeste et doux.

— N'est-il pas bien jeune ?

— La jeunesse est-elle un défaut ?

— Que savez vous de la famille ?

— Je la crois honorable, mais peu fortunée.

Elle ébaucha un geste, qu'il interpréta comme une manifestation de contrariété.

Lui, eut un sourire ironique. Trop jeune ? pas de fortune. Avec les mêmes objections, vingt-cinq ans auparavant, on avait brisé sa destinée. Aujourd'hui, il était vieux et riche et il mourait seul, sans enfants pour lui fermer les yeux.

Elle, devant sa pensée, abandonna le sujet, émit des considérations générales :

— Dans notre monde, il n'est pas admis qu'une jeune fille dispose librement de sa personne. Si elle possède à la rigueur le droit de refuser les candidats que lui présentent ses parents, elle n'a guère celui de choisir en dehors de ceux-là. En un mot, elle ne se marie pas, elle se laisse marier.

En parlant avec animation, elle avait relevé son voile, ce qui permit à M. Pierret de l'examiner à son tour. Combien changée, elle aussi ! Il ne retrouvait pas davantage la vierge d'autrefois, si fraîche, si épanouie, dans cette femme sèche, aux traits tirés, aux yeux mornes, au teint de cire.

Il passa la main sur ses yeux, pour chasser la vision du passé, et se remit à écouter :

— Le mariage est un acte si grave que je tremble en face des responsabilités incombant à une mère de six enfants qui n'ont plus de père.

Il pensa :

— Six ! est-ce possible ?

— C'est pourquoi je veux que mes filles se marient tard, afin que leur jugement mieux formé, une connaissance plus approfondie de la vie, les mettent à même de faire un choix selon le cœur et la raison. Je veux que leurs fiançailles soient moins tristes que les miennes, qu'elles apportent à leur mari un cœur où n'aura pas fleuri un autre amour. Ah ! j'ai trop souffert, moi, il faut que mes filles goûtent tout le bonheur qui a été refusé à leur mère.

Sa voix s'éteignit, coupée par un sanglot.

Lui, se taisait, doucement ému par cet aveu spontané, qui survenait comme une tardive réparation. Commencé être dupe plus longtemps de ce prétendu mariage, thème ingénieux qui avait permis à Henriette de développer sa pensée ? Impossible de mieux exprimer qu'elle l'avait aimé, qu'elle l'aimait encore, qu'elle regrettait d'avoir manqué d'énergie à une heure décisive ! Une immense pitié envahissait M. Pierret, devant que son sort à elle avait été plus misérable que le sien.

III

Un coup frappé contre la porte l'arracha à sa songerie ; l'huissier apparut, conduisant une fillette de cinq ou six ans, et dit :

— Madame, la petite s'ennuie ; elle ne veut plus rester avec moi.

L'enfant, apercevant sa mère, courut à elle ; cette dernière s'adressa à M. Pierret :

— C'est la plus jeune de mes filles ; je l'avais confiée à votre garçon de bureau, pour qu'elle ne vous importunât pas de son babil.

Elle consolait l'enfant, qui avait envie de pleurer. Tout en parlant, elle écartait les boucles blondes et semblait offrir le front de la petite à un baiser qui se faisait attendre. Et comme M. Pierret ne comprenait pas :

— Va, ma chérie, dit-elle, va embrasser ce monsieur.

La fillette, docile, obéit gentiment.

Lui, après l'avoir longuement contemplée, la souleva dans ses bras et lui mit sur le front un baiser.

Dès qu'elle fut à terre, sa mère posa les lèvres là où son ancien amoureux avait posé les siennes.

Tous les deux détournèrent la tête en même temps. Des larmes montaient de leurs cœurs à leurs yeux, larmes d'amour qui coulaient dans un silence attendri. Ils n'échangèrent pas une parole, incapables de gêner par des mots le charme de cette minute rare, rédemptrice de tant d'autres douloureuses et poignantes. Muets, ils savouraient sa volupté mélancolique et douce.

Lorsqu'il la reconduisit, elle attacha sur lui un long regard reconnaissant, où se lisait la joie du pardon senti.

Lui, comprenait que tout était fini entre eux, qu'ils étaient trop vieux pour recommencer une vie à deux, que ce baiser déposé sur une tête d'enfant serait la seule récompense de son invraisemblable amour ; et, navré, il éprouvait la sensation de détresse infinie qu'engendre l'irréparable.

GABRIEL GERIN.

UN INTÉRIEUR DE PAYSAN

Il y a bien des années déjà, c'était en 1852, alors que j'habitais la Lorraine Allemande, la nuit m'ayant surpris au fond d'une de ces vallées étroites qui sillonnent le versant des Vosges, du côté de Bitche et de Niederbronn, je frappai à la première porte venue, et la porte me fut ouverte ; je m'assis au foyer, je pris ma part et personne n'eut l'indiscrète curiosité de m'adresser des questions sur mon voyage ou sur moi-même. Moins réservé que ne l'étaient mes hôtes, en remarquant chez eux la grande sévérité du costume traditionnel, je ne puis m'empêcher d'en témoigner ma surprise.

— Monsieur, me dit le maître du logis, qui pouvait avoir cinquante-cinq ans, et dont la franche et noble figure prévenait en sa faveur, tous, dans la famille, sommes restés à la mode d'autrefois. S'il plaît à Dieu, nous y resterons encore longtemps, car c'est un témoignage d'amour filial, du bon souvenir et du sens commun. Puisque monsieur le permet, je vais expliquer la chose.

S'étant alors levé, il tira d'un énorme bahut de chêne, contemporain des anciens ducs de Lorraine, un parchemin qu'enveloppaient divers tissus, il le baisa respectueusement, le fit baiser à chacun des membres de sa famille, puis il me le remit en disant :

— Voici le testament de mon père. La première page ne peut intéresser que nous, mais les articles de la seconde page sont dignes de votre attention.

A ces mots, chacun se leva pour écouter la parole du père de famille ; les hommes se découvrirent et je commençai, non sans émotion, je l'avoue, la lecture du manuscrit :

Article 1er.—Puisque mon fils Jean a mieux aimé être soldat que laboureur, je lui lègue le sabre que je portais à Fontenoy, et la médaille d'honneur que m'a donnée Louis XV ; j'aime à penser que dès que cet

enfant aura acquis l'expérience des choses, il revienne à vivre au milieu des siens.

Article 2e.—Je donne à mon fils Claude le vêtement que je porte aux jours de fête, savoir ma houppelande bleu de roi, ma veste rouge, mes culottes de velours et mon chapeau tricorne ; je désire qu'il les porte en mémoire de moi, et qu'il les lègue à son fils aîné comme je les lui lègue. Respecter le costume de ses ancêtres, c'est respecter la vie et les habitudes de famille ; c'est montrer qu'on aime sa condition, et qu'en l'améliorant on n'a pas l'idée d'en sortir...

— Monsieur, reprit mon hôte, vous connaissez maintenant notre histoire. Tels nous avons été élevés, tels nous avons élevé nos enfants. Le travail nous console de nos peines. Nous sommes heureux par lui, et, sans repousser les choses bonnes, les inventions utiles que le temps amène, nous tenons aux anciennes jusqu'à ce qu'il nous soit bien prouvé que les nouvelles sont préférables. Aucun de nous n'a l'idée de changer de position ou de spéculer sur des entreprises qu'on ne connaît pas. L'argent économisé sert à l'amélioration de nos terres, et les terres nous récompensent généreusement de ce que nous faisons pour elles.

Cette profonde sagesse chez nos paysans ne me surprit pas ; je fus à même de reconnaître, le lendemain, par moi-même, que l'exemple suivait en tous points le précepte. Les habits pour le travail, tissés de laine ou de chanvre recueillis sur les lieux, offraient l'ampleur, la forme et la solidité la plus convenable ; on y retrouvait la blouse et le surcot d'autrefois, vêtements hygiéniques par excellence, que rien ne saurait remplacer. La propreté, cette coquetterie du pauvre, resplendissait dans la maison, dont les murs étaient blanchis au lait de chaux ; les vases reluisaient comme des vases d'argent ; l'aération des pièces, favorisée par l'ampleur des cheminées, ne laissait rien à désirer ; les étables nettoyées, lavées tous les jours à grande eau, recevaient, deux fois en vingt-quatre heures, de la paille fraîche ; le purin décollait au loin par des rigoles déclinant jusqu'à la fosse, où s'entassait le fumier ; l'écurie, la bergerie, les cases en étaient spacieuses et le plancher élevé, de manière que chaque animal absorbait la quantité d'air pur nécessaire à la consommation de ses poumons ; et comme le sol d'allée du pavé s'inclinait vers la rigole, jamais les miasmes infectes ne s'accumulaient dans l'habitation.

Je quittai cet intérieur modeste, pour rentrer aux cristallines de Saint-Louis, occupé à cette époque de l'éducation de trois jeunes gens dont l'un est aujourd'hui notaire à Strasbourg ; et je leur racontai ce dont je venais d'être témoin, ravi de ce que j'avais vu et entendu, avec l'intention d'y revenir, pour prendre des leçons d'économie domestique et d'hygiène, appliquées à la classe laborieuse de la campagne.

N. CH. D'AGRIGENTE.

Villa Mon Repos, (France), 28 juin 1901.

Les commandements d'un cycliste

Ton bicycle tu graisseras
Afin qu'il marche parfaitement.

Ta licence tu paieras
Afin d'éviter des désagréments.

Ta cloche tu sonneras
Au coins des rues fortement.

En collision tu viendras
Avec les tramways rarement.

Ton prochain tu assommeras
Quand tu ne pourras autrement.

La ville tu obligeras
D'arroser les rues le jour seulement.

Chemin faisant tu prendras
Un bock beer tranquillement.

Ces commandements tu observeras.
A la lettre correctement.

Tes prières tu n'oublieras
De réciter quotidiennement.